



REFUS DE L'ADMINISTRATION DE COMMUNIQUER SUR LE DEMENAGEMENT DES SITES DOUANIERS PARISIENS

Cher(e) camarade,

Lors du plénier du Comité Hygiène et Sécurité et conditions de travail (CHS-CT) de Paris du 19 novembre 2015, la CGT Douanes a interpellé l'Administration sur le déménagement des sites douaniers parisiens OP/CO et Surveillance.

En effet, malgré nos nombreuses relances depuis plus de deux ans concernant ce déménagement concernant plusieurs services (Paris Principal, Aérospatiale, Brigade de Paris-Ney, Services de la DR de Paris), la Direction interrégionale ne nous communique aucun élément écrit informant les organisations syndicales et les agents sur les modalités du déménagement et permettant d'associer les OS aux discussions.

Bien que n'ayant pas d'informations écrites, nous avons dû poser des questions précises :

Y aura-t-il des Open spaces ?

Non, des bureaux de 4 agents au maximum.

Y aura-t-il un restaurant administratif ?

Oui, quel que soit le site choisi (VISALTO à la Porte Chaumont ou VITALYS à la porte des Lilas).

Les immeubles sont-ils aux normes (électricité, incendie etc)?

Oui, pour le site de VITALYS, qui date de 2009. Quant à VISALTO qui est en cours de construction, il devrait être aux normes

également.

Quand aura lieu ce déménagement ?

L' Administration n'a pas de réponse puisque les baux n'ont pas été renégociés et que le choix du site revient au Ministère. **Les baux n'ont donc pas été prolongés pour 6 mois comme l'a promis l'Administration douanière à la séance plénière du CHS CT du 17/04/15.**

En effet, les représentants de l'Administration au CHS CT nous affirment que les baux des sites Léon JOUHAUX et de la BSIPN à échéance au 31/12/2015, seraient renégociés et prolongés de trois mois, sans en avoir la certitude absolue et ce, d'autant plus que cette même réponse nous est communiquée depuis plus d'un an !!!!

La CGT ne se contente pas de ces réponses et considère qu'il est inadmissible et scandaleux que la DI ne puisse pas nous répondre sur la simple prolongation des baux à 43 jours de leur échéance !!!!!

Par conséquent, la SNAD-CGT a exigé que l'Administration communique aux OS l'engagement écrit par la CCI de prolongation des baux ainsi que la communication de tout autre document écrit informant les OS et les agents sur ce déménagement ainsi que tout autre projet immobilier concernant la douane.

La SNAD-CGT ne peut se contenter de vagues informations et promesses. Elle souhaite du concret pour les agents afin que ceux-ci déménagent et emménagent dans les meilleures conditions.

Un courrier sera adressé au DI à ce sujet.

Malencontreusement, ce courrier n'est pas commun avec Solidaires et la CFDT, car ce courrier a été communiqué aux représentants CGT au CHSCT de Paris à la dernière minute lors d'une interruption de séance, sans que nous soient laissé plus de 2

minutes de réflexion. La CGT ne peut s'associer à aucun courrier commun sans lecture et sans possibilité d'amendements à celui-ci.

Ce n'est pas dans ces conditions que s'effectue une action syndicale commune.

La CGT emploiera tous les moyens règlementaires tant au CHSCT que dans les autres instances paritaires afin d'obtenir le plus d'informations sur ce dossier.

Pour la section interrégionale de la CGT IDF,
Laurent GRANGERAC



Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD) CGT

263 rue de Paris - case 452
93514 MONTREUIL cedex

Tel : 01 48 18 82 08
Fax : 01 77 65 60 49 Courriel : douanes@cgt.fr
Facebook : <http://www.facebook.com/snad.cgt>